

POSITIF AU THC ?

Par **Alexoa95** Posté le 27/07/2019 à 05h55

Bonjour, j'ai été un consommateur régulier de shit et beuh sauf que j'ai arrêté il y a 4 mois car j'ai perdu mon permis. J'ai passé tous le test urinaire avec succès (écrit sur le papier de résultats) sauf que je passe en commission à la préfecture ce mardi 30 or j'ai fume 2 lattes hier soir (vendredi) mais j'ai un test urinaire à effectué à la préfecture (sur le papier il me semble que c'est pour savoir si j'ai du diabète) en plus du premier, est-ce que je serais positif ou c'est vraiment juste pour le diabète? Sachant que des résultats pour test urinaire si cst pour le thc il faudrait quelques jours pour avoir les résultats

Merci bonne journée

1 RÉPONSE

Moderateur - 29/07/2019 à 16h04

Bonjour Alexoa95,

Quelle idée aussi de vous donner ce "coup de stress" à 4 jours de votre passage devant la commission médicale !! Ce n'est pas très malin, si je puis me permettre, d'en fumer juste avant.

Pour une consommation si faible et alors que vous étiez redevenu négatif aux tests, le résultat à un test urinaire serait très probablement négatif. Le THC est dépistable 3 à 5 jours dans les urines pour une consommation de cannabis occasionnelle. Comme vous dites en avoir pris très peu il est probable que l'on soit sur la limite basse de la détectabilité (3 jours).

Et si le test à la préfecture est un test standard pour regarder votre taux de sucre dans votre urine, alors vous n'avez rien à craindre : cela ne dépiste pas les stupéfiants.

Cordialement,

le modérateur.
